

du tableau , et c'est à eux que la parole appartient. De longs développements sur un fait ou sur un personnage , des dissertations archéologiques ou des commentaires sur une date , auraient dénaturé le caractère du Recueil et multiplié sans nécessité le nombre des volumes. C'est à l'histoire de Lyon , récemment terminée , que j'ai dû renvoyer le récit des événements , l'appréciation du développement des libertés communales , les peintures de mœurs , et le tableau des transformations matérielles de la cité. Je me suis borné à des notices très-courtes , en tête soit des chapitres , soit des actes dont il importait de déterminer le caractère ; ce n'était pas l'écrivain qui devait se mettre en scène ; il y avait convenance pour lui de s'effacer et de laisser le plus de place possible aux documents qu'il avait rassemblés.

Ce Recueil était commencé , lorsque la publication d'un modèle excellent en a rendu l'exécution plus difficile. Assisté de MM. Bourquelot et Louandre , M. Augustin Thierry a fait paraître les premiers volumes de son Histoire du Tiers-État : cinq énormes tomes contiendront les pièces qui sont relatives à la seule ville d'Amiens. Ces actes administratifs sont précédés , dans cet ouvrage , par un tableau général des origines et des progrès du tiers-état , digne portique du monument qu'érige à la nation française un de nos écrivains les plus distingués. A une première impression de découragement , a succédé en moi un vif désir de ne point demeurer trop au-dessous de ma tâche. Affranchi fort heureusement de l'obligation de refaire le tableau si bien fait par M. Augustin Thierry , de l'établissement et du développement des libertés communales dans les diverses provinces de l'ancienne France , j'ai considéré l'immensité des ressources qui étaient à ma disposition , et , un moment ébranlée , ma résolution s'est raffermie. Il m'a semblé que l'histoire de nos franchises municipales pouvait et devait être faite à Lyon même , à